

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 3 juillet 2012 à 19h00, reprise le 24 juillet 2012 à 19h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Sébastien Barriault, maire
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5
Monsieur Steve Ouimet, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Sébastien Barriault, maire, la séance débute.

2012-194 POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE LES MÉCHINS – PLAN D’ACTION 2012-2015.

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins adopte le plan d’action 2012-2015 de la politique familiale et des aînés de Les Méchins. Le tout tel que décrit au document en référence.

2012-195 DEMANDE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2012-0004 DE MME CHRISTIANE LÉVESQUE .

Considérant la demande formulée par Mme Christiane Lévesque pour une dérogation mineure afin d’autoriser qu’une enseigne commerciale sur poteau ait une superficie de 2.98 m², dépassant ainsi la superficie maximale fixée à 2.0m² pour ce type d’enseigne posée sur le terrain et afin d’autoriser que cette même enseigne projetée ait un dégagement sous le panneau de 1.83 m alors que le dégagement minimal requis est de 2.0 m. Le tout en regard de la propriété située au 189 route Bellevue Ouest à Les Méchins.

Considérant l’avis favorable du Comité consultatif d’urbanisme en date du 23 juillet 2012;

Considérant qu’un avis a été affiché aux endroits prescrits par le conseil, le 5 juillet 2012, invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande de dérogation mineure;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement

Que le conseil accorde une dérogation mineure visant à autoriser qu’une enseigne commerciale sur poteau ait une superficie de 2.98 m², dépassant ainsi la superficie maximale fixée à 2.0m² pour ce type d’enseigne posée sur le terrain et afin d’autoriser que cette même enseigne projetée ait un dégagement sous le panneau de 1.83 m alors que le dégagement minimal requis est de 2.0 m. Le tout en regard de la propriété située au 189 route Bellevue Ouest à Les Méchins.

2012-196

ACHAT D'UN CAMION FORD F150 2002.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins se porte acquéreur chez Cyon de Matane Inc., d'un camion Ford F150 2002 bleu. Millage 89800 km, moteur V8, 4.6 litres. Transmission automatique, 4 roues motrices. Boîte de fibre sur la caisse arrière. Le tout au montant de \$ 9 000,00 plus taxes applicables. La dépense est prise à même le surplus accumulé.

2012-197

CORPORATION DÉVELOPPEMENT DE LES MÉCHINS.

Considérant que la Corporation Développement de Les Méchins n'a pas reçu toutes les subventions du CLD de Matane en rapport avec certains projets.

Considérant que la Corporation Développement de Les Méchins n'a pas les liquidités nécessaires pour payer les comptes en attendant les subventions du CLD.

En conséquence, il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins alloue un montant de \$ 5 000,00 à la Corporation Développement de Les Méchins en attendant qu'ils reçoivent les subventions. Le montant de \$ 5 000,00 devra être remboursé à la municipalité de Les Méchins.

2012-198

LEVÉ DE L'ASSEMBLÉE.

Il est **19H27** et il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Jean-Sébastien Barriault, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière